

## Déjeuner du Cercle des Réseaux Européens autour de **Monsieur Alain Lamassoure**

Député européen, Président de la commission des budgets

- février 2014 -

*Le 6 février 2014, les membres du Cercle des réseaux européens se sont réunis autour de Mr Alain Lamassoure, député européen et Président de la commission des budgets.*

*L'axe de discussion portait sur les élections européennes de mai prochain: « Vers un nouveau Parlement en 2014 ».*

Dans son introduction, Mr Lamassoure a rappelé que ces élections s'inscrivent dans un contexte particulier. En effet, celles-ci se tiendront dans une période de sortie de crise marquée par un certain nombre de transformations politiques, économiques et institutionnelles. En ce sens, l'entrée en vigueur complète du Traité de Lisbonne ne sera effective qu'à partir de cette année.

Outre ces diverses transformations, le doigt a été mis sur le changement des opinions publiques engendré par la crise. Les membres se sont par la suite intéressés aux enjeux relatifs à l'élection à venir du président de la Commission. Enfin, l'importance du couple franco-allemand et les défis de l'Union monétaire ont été évoqués.



Président de la commission des budgets, Alain Lamassoure est tête-de-liste PPE de la circonscription Ile-de-France pour les élections européennes. Anciennement Ministre des Affaires européennes et Ministre du Budget, il édite une lettre d'information biannuelle sur l'actualité européenne.

### ***Une situation inédite par rapport aux campagnes précédentes***

Monsieur Lamassoure a rappelé la forme d'inédit qui résidait dans les élections à venir. Par rapport aux campagnes précédentes, celles-ci ont la particularité de se tenir dans une situation de sortie de crise, marquée par une opinion publique qui a relativement mal vécu la crise et la façon dont les dirigeants ont pu l'appréhender.

Dans cette optique, en France, la situation relèverait de la « *dépression nerveuse collective* ». En ce sens, le président de la commission budgets a souligné la méfiance croissante des français à l'égard des institutions tant nationales qu'européennes. Ainsi, seulement 51% des français feraient actuellement confiance à l'Europe. Dans le même temps, les français ont de plus en plus tendance à se replier vers les institutions locales de plus petite échelle.

L'inédit du contexte réside également en l'apparition, dans des pays pourtant connus comme étant les plus tolérants et les plus humanistes, de partis xénophobes surgis du néant. Le constat a été fait que le développement de ces partis n'est pas l'apanage des pays touchés par la crise. En ce sens, même les pays où l'économie tourne bien, souffrent d'une certaine forme d'angoisse identitaire. Pour les citoyens de ces pays, la présence sur leur sol de communautés étrangères crée le sentiment que leur identité culturelle est altérée. Outre le Danemark, la Finlande, la Suède et la Norvège, Mr Lamassoure a éclairé ses propos à la lumière de la campagne des élections cantonales de Genève.

### ***La crise a été un révélateur positif pour l'opinion publique européenne***

Mr Lamassoure a montré qu'en cette veille d'élections, l'Europe se distingue par l'important changement des opinions publiques qu'a occasionné la crise. Celle-ci s'est posée comme le révélateur positif d'un certain nombre de facteurs pour l'opinion publique européenne.

Dans un premier temps, force est de constater que l'euro s'est révélé insubmersible. Au sortir de la crise, personne n'a fait le souhait de quitter la zone euro, et malgré certaines prévisions apocalyptiques l'euro n'est jamais tombé en dessous de sa valeur d'émission d'origine. C'est d'ailleurs

avec une Eurozone élargie que la crise s'achève, et cet élargissement devrait se poursuivre d'ici à janvier 2015 avec la Lituanie, qui a récemment fait le souhait de rejoindre la zone euro.

D'autre part, la crise est venue confirmer l'achèvement de la communauté de destin. Désormais, tout événement qui survient dans l'économie d'un pays a des conséquences dans l'économie des pays voisins.

## ***L'élection du président de la Commission : un enjeu majeur***

Par la suite, Mr Lamassoure a insisté sur le fait que l'esprit du nouveau traité, porté par le traité de Lisbonne, fait de l'élection du président de la Commission un enjeu de taille pour les citoyens, et plus généralement pour l'Europe. Le Traité de Lisbonne a introduit un changement majeur puisqu'il revient désormais au Conseil européen de proposer un Président de la Commission tout en tenant compte du résultat des élections européennes. Enfin, s'il était jusqu'alors nommé par les gouvernements, en mai prochain le président de la Commission sera élu par le Parlement. Dans cette optique, si les partis politiques se plient aux règles du jeu et annoncent à l'avance leur candidat, le président de la Commission sera logiquement élu par les citoyens eux-mêmes. Les socialistes ont ainsi été les premiers à comprendre l'esprit du nouveau Traité en se réunissant très tôt afin désigner Martin Schulz comme candidat officiel. Le PPE devrait quant à lui choisir son candidat au plus tard le 6 mars à Dublin. A l'issue de cette désignation, le candidat devrait ensuite, tout comme Martin Schulz, effectuer une tournée des 28 capitales.

Cette élection du président de la Commission représente un enjeu considérable, notamment au regard de la démocratisation de l'Europe et du renforcement des institutions inhérent. Le 14 mai prochain les locaux du Parlement européen accueilleront un grand débat. Les membres du Cercle se sont accordés sur le fait que pour les électeurs, il y avait là une occasion à saisir dès lors qu'ils pourront regarder et voir ce que compte faire « Monsieur Europe ». Mr Lamassoure considère que tant que l'Europe ne sera pas incarnée par une personne, les citoyens seront sous le carcan d'un flou et d'une imprécision les poussant à mettre en accusation une vague « abstraction-Europe ». A ce jour, faute d'un dirigeant qu'il a élu et qui est responsable devant lui, le citoyen n'a pas le moyen d'exprimer sa satisfaction et son mécontentement et l'on se retrouve finalement dans une situation caractérisée par un certain défaut de démocratie. Ainsi, Mr Lamassoure a insisté sur la nécessité d'aboutir à une politisation de la Commission couplée à un changement de la méthode de travail jusqu'alors employée, afin de sortir du dysfonctionnement des institutions.

## ***Le couple franco-allemand, moteur de l'Europe***

Les membres se sont ensuite intéressés au couple franco-allemand et à la façon dont le président Hollande se positionnait face à ce schème. Il a été reconnu qu'il s'agissait là d'une relation difficile. Cependant la nécessité immanente d'une concordance de point de vue entre les deux pays a été mise en exergue. En ce sens, si sur un sujet majeur il y avait division entre l'Allemagne et la France, on aurait alors deux Europe. Dans cette optique, à ce jour, pour qu'un sujet avance il est essentiel qu'un accord franco-allemand ait préalablement lieu. Cela ne signifie pas que le débat est achevé, mais c'est là l'étape fondamentale pour qu'il puisse commencer. En ce sens, François Hollande a vite compris que s'il ne concluait pas un accord avec Merkel avant chaque Conseil, le processus décisionnel s'en trouverait sclérosé. Selon Mr Lamassoure, sans « moteur franco-allemand », et même avec le soutien du Parlement Européen, rien ne peut se passer en Europe.

## ***Les défis de l'Union monétaire***

Pour ce qui a trait à l'Union monétaire, Mr Lamassoure a souligné la difficulté de faire du policy mix. Il est aujourd'hui relativement complexe de mélanger la politique monétaire unique portée par la Banque Centrale, à la somme algébrique des 28 budgets nationaux ajoutés au budget communautaire. La difficulté d'ordre comptable de parvenir à faire la somme algébrique de cette politique budgétaire totale de l'UE est causée par le fait qu'il faudrait d'abord mettre sur pied la même nomenclature pour l'ensemble de l'Union. Autre défi pour l'Union monétaire, il faudrait que quelqu'un soit en mesure de définir quel est le bon policy mix pour un ensemble de 28 pays ayant la même monnaie, mais des budgets différents, dans un ensemble complètement ouvert. Une fois ces deux obstacles surmontés, resterait alors à convaincre chacun des 28 pays qu'il faut qu'il applique telle politique économique pour l'intérêt des 28. Mr Lamassoure considère qu'il est important d'aller au bout de l'Union bancaire, mais il est à ce jour un certain nombre de difficultés à surmonter.